



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 28 (1929), p. 1-10

Émile Chassinat

Une nouvelle mention du pseudo-architecte du temple d'Horus, à Edfou.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric

un bien grand abus dans le temple, souvent au dommage des inscriptions. La disparition du groupe $\overline{\text{m}}$ est fâcheuse. Elle ne peut, néanmoins, susciter le doute, car la variante $\overline{\text{m}}$ pour $\overline{\text{m}}$ est fréquente à la basse époque; on la trouve,

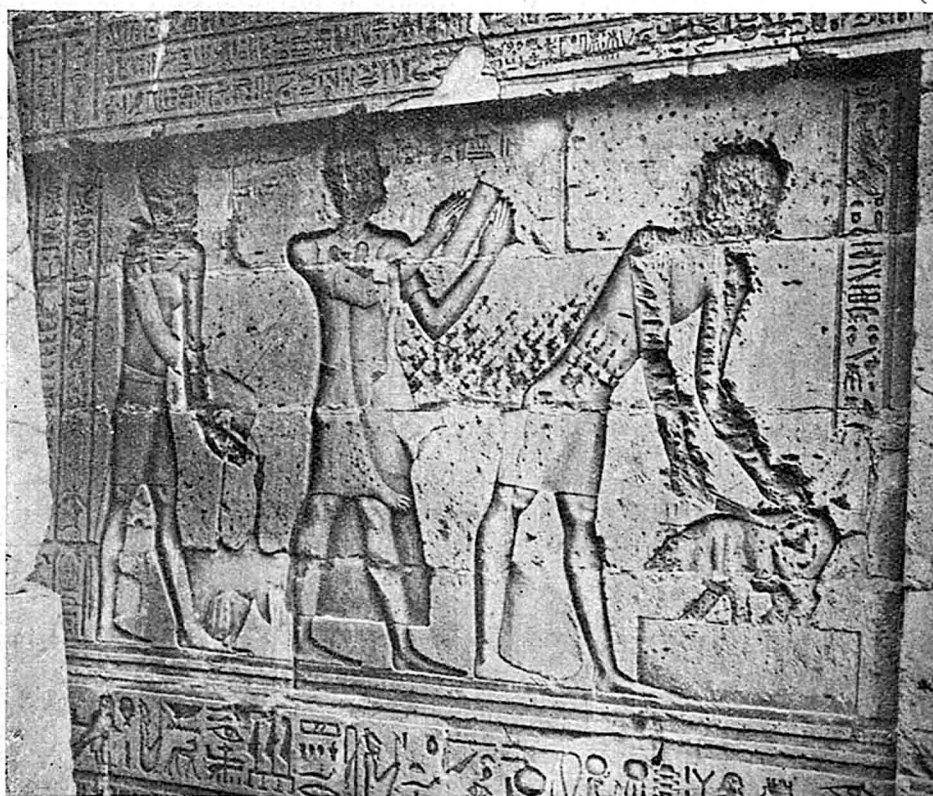


Fig. 2.

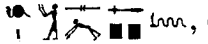

en particulier, dans le mot $\overline{\text{m}} \overline{\text{h}} = \overline{\text{m}} \overline{\text{h}}$, un des noms de l'uræus royale. Le signe vertical placé sous le $\overline{\text{h}}$, et dont il manque maintenant la partie haute, est certainement un $\overline{\text{h}}$; on distingue le lien inférieur du «rouleau». Quelques menus fragments de la queue et des pattes de l'oiseau $\overline{\text{h}}$ apparaissent encore ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Il semble que ce signe a été martelé et non mutilé accidentellement. Naville a dû, je suppose, le reconstituer d'après les traces qui

subsistent et en utilisant l'autre exemplaire du nom gravé sur le mur nord de l'enceinte du temple.

La publication de Naville montre Imhotep revêtu de la tunique longue et à manches courtes, en tissu transparent, les épaules et le dos couverts de la peau de panthère. Il est coiffé du casque de guerre, — attribut royal, — tandis que le roi porte la perruque ronde ☉.

Il y a là une erreur du dessinateur, qu'une déformation du relief, causée par le martelage, a certainement trompé. Le casque doit être restitué au roi et réciproquement (voir fig. 2)⁽¹⁾.

J'ai relevé, en 1923, une seconde représentation, inédite, du prêtre Imhotep. Elle est sculptée sur la façade de la bibliothèque du temple d'Edfou, à gauche de la porte. Le personnage est debout et récite le  dans l'attitude habituelle, les bras allongés le long du corps, devant Har-Behouditi. Il est vêtu du pagne et de la peau de panthère, insigne de sa fonction. La tête est fortement endommagée par le martelage; c'est à peine si l'on peut retrouver le dessin du nez, de la bouche et du menton. Au-dessus de lui, l'inscription suivante est gravée :  (voir fig. 3)⁽²⁾. Le tableau symétrique qui lui fait face, de l'autre côté de la porte, montre Ptolémée IX Évergète II dans le même costume (sauf que le pagne est recouvert de la tunique longue en étoffe légère) et accomplissant le même rite.

Il est sans exemple qu'un prêtre, fût-il de haut rang, ait été admis à l'honneur de figurer, dans une scène liturgique, à la place du roi; c'était là un privilège exclusif. Le bas-relief d'Edfou qui montre Imhotep officiant à côté de Ptolémée, pendant le sacrifice de l'hippopotame, constituait déjà une anomalie troublante et entièrement contraire à la règle toujours observée. Car, si en quelques cas, entre autres dans les représentations de la procession qui se déroulait, à l'occasion de certaines grandes fêtes, dans les escaliers et sur la terrasse des temples d'Edfou et de Dendérah, le pharaon et la reine se trouvent mêlés à la foule des prêtres, aucun de ceux-ci, à quelque classe qu'il appartienne, n'est désigné nommément; les titres seuls sont indiqués.

Le fait resterait donc inexplicable sans les intéressantes recherches aux-

⁽¹⁾ La confusion a été signalée par M. Sethe (*Imhotep der Asklepios der Aegypten*, p. 17, note 5). J'ai contrôlé récemment le bien-fondé de cette remarque sur l'original même. Il importe d'ajouter que l'uræus est très visible sur le

frontal du casque du pharaon, détail que la photographie reproduite à la figure 2 ne laisse pas voir nettement.

⁽²⁾ Aussi É. CHASSINAT, *Le temple d'Edfou*, t. III, p. 341, et pl. LIX.

quelles M. Sethe s'est livré, concernant l'énigmatique Imhotep⁽¹⁾, et dont une inscription découverte par M. Firth, dans l'enceinte de la pyramide à degrés



Fig. 3.

de Saqqarah, en fournissant une mention de ce personnage contemporaine du roi Zoser⁽²⁾, vient de confirmer pleinement les conclusions.




⁽¹⁾ *Imhotep der Asklepios der Aegypter.*

⁽²⁾ M. FIRTH, *Preliminary report on the excavations at Saqqara*, dans les *Ann. du Serv. des An-*

tiq., t. XXVI (1926), pl. I B, et B. GUNN, *Inscriptions from the Step Pyramid site*, dans les *Ann. du Serv. des Antiq.*, t. XXVI (1926), p. 192-193.

L'existence réelle d'Imhotep, en tant qu'architecte du temple d'Edfou, reconnue par Naville⁽¹⁾ et par G. Bénédite⁽²⁾, fut contestée par H. Brugsch dès 1872⁽³⁾, puis par Lefébure⁽⁴⁾ et, en dernier lieu, par M. Sethe⁽⁵⁾, qui semble n'avoir pas eu connaissance de l'opinion de ses devanciers⁽⁶⁾. Il a établi, de manière certaine, qu'il s'agit d'un architecte contemporain du roi Zoser, de la III^e dynastie⁽⁷⁾, dont la légende s'était emparé, et qui, plus tard, fut divinisé et considéré, pour les besoins de la cause, comme fils de Ptah, le dieu memphite. Le cas n'est pas isolé, nous en connaissons deux autres au moins, se rapportant à Aménophis, fils de Hâpoui, adoré au temple de Deir el-Médineh et dans divers sanctuaires nubiens, et Téos l'Ibis, qui reçut les honneurs divins dans le petit temple, également ptolémaïque, connu de nos jours sous le nom de Qaṣr el-'Agoûz (قصر العجوز)⁽⁸⁾.

Les Égyptiens ont-ils vu vraiment, dans Imhotep, l'auteur plus ou moins mythique du plan d'après lequel le grand temple d'Edfou aurait été édifié? On le supposerait en lisant la traduction donnée par M. Sethe du texte que nous avons cité en débutant : «Wie es entsprach der Schrift von der Anlage des Horustempels, die der oberste Vorlesepriester Imhotep, der Grosse, der Sohn des Ptah, verfasst hatte»⁽⁹⁾.

Celle-ci contient une erreur du fait de la substitution, dans l'inscription, telle qu'elle est reproduite par M. Sethe, du signe , rendu par « temple d'Horus »⁽¹⁰⁾, à , donné par l'original. Ce dernier hiéroglyphe est une variante ptolémaïque assez commune de , « temple ». Il n'est donc point question explicitement du grand sanctuaire consacré à Horus; c'est du temple en général, sans détermination de lieu, qu'il s'agit. La correction à laquelle le texte a été soumis, et dont la raison n'a d'ailleurs pas été donnée, en dénature la teneur, attribuant à Imhotep le rôle précis d'architecte du temple d'Edfou qu'il n'a certainement pas rempli.

⁽¹⁾ *Textes relatifs au mythe d'Horus*, p. 15.

⁽²⁾ *Guide Joanne, Égypte*, t. III, p. 553.

⁽³⁾ *Bau und Maasse des Tempels von Edfu*, dans la *Zeitschrift*, t. X (1872), p. 4.

⁽⁴⁾ *Rites égyptiens*, p. 30.

⁽⁵⁾ *Imhotep der Asklepios der Aegypter*.



⁽⁶⁾ Brugsch a formellement indiqué le rapprochement à faire entre le prêtre Imhotep et


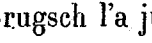
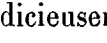
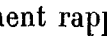
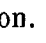

Imhotep-Asclépios, fils de Ptah, *op. cit.*, p. 4.

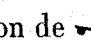
⁽⁷⁾ K. SETHE, *Imhotep*, p. 11 et suiv.

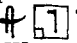
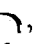
⁽⁸⁾ K. SETHE, *op. cit.*, p. 9, et D. MALLET, *Le Kasr el-Agoûz (Mémoires de l'Inst. franç., t. XI)*, p. 7 et suiv.

⁽⁹⁾ *Op. cit.*, p. 16.

⁽¹⁰⁾ Ce qui n'est pas exact :  signifie Râ; Rorus s'écrit .

Le catalogue de la bibliothèque du temple d'Edfou mentionne un traité intitulé . Brugsch l'a judicieusement rapproché de notre    (1). L'identité paraît certaine. Là encore, l'expression reste vague. Il faut conclure de cette rencontre qu'Imhotep a rédigé non pas le plan défini de tel ou tel temple, mais un ouvrage fixant dans les lignes essentielles l'ordonnance, la disposition générale des diverses parties des édifices sacrés et, peut-être aussi, les rites présidant à leur construction. Le mot  est comparable à l'arabe *سُمِّيَ*, « dessin; plan; fondation d'un édifice; règle, coutume; mode, manière ». Le sens de « Leitung » (2), « Verwaltung » (3), que lui a reconnu Brugsch, n'est pas exactement approprié. Dans l'inscription gravée au soubassement du mur d'enceinte, il est seulement question des travaux de maçonnerie effectués au temps de Ptolémée X;  ne peut, par conséquent, se rapporter à l'« administration » de la maison du dieu.

A l'époque où Imhotep passe pour avoir vécu, le temple et la tombe subirent dans leur forme des modifications considérables, et des matériaux nouveaux furent mis en service pour leur construction. Il est vraisemblable que, réputé dans l'art de bâtir (peut-être est-il l'auteur de la pyramide de Zoser?), il ait pris une part active dans l'élaboration des types nouveaux, et que l'on ait vu en lui, plus tard, à tort ou à raison, l'innovateur d'une réglementation de l'architecture sacrée, peu développée auparavant, à en juger par les représentations figurées qui nous sont connues (4). Un passage de Manéthon, cité par M. Sethe (5), montre, du moins, qu'on le tenait pour inventeur de la construction en pierres de taille. Cela répond, en gros, à des faits contrôlables, et la qualification de  « tailleur de pierre (?) » (6) et sculpteur, qui accompagne


(1) *Bau und Maasse des Tempels von Edfu*, dans la *Zeitschrift*, t. IX (1871), p. 44. Il est encore cité dans un texte d'Edfou,  , É. CHASSINAT, *Le temple d'Edfou*, t. III, p. 362.

(2) *Op. cit.*, t. IX, p. 44, et t. X, p. 4.


(3) *Dictionn. hiérog.*, suppl., t. VII, p. 1056.

(4) G. JÉQUIER, *Les temples primitifs et la persistance des types archaïques dans l'architecture religieuse*, dans le *Bull. de l'Institut français du Caire*, t. VI, p. 25-45.

(5) *Imhotep*, p. 21.

(6) Le mot  est habituellement attaché à la profession de charpentier. Il n'est pas à ma connaissance qu'on l'ait appliqué à la taille des gros matériaux de construction. Toutefois, l'extension de sens, si elle n'est pas démontrée, est possible, en raison d'un rapprochement d'idées tout naturel entre le travail d'équarrissage des troncs d'arbres et de celui des blocs de pierre.



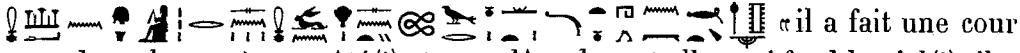
le nom d'Imhotep, sur le socle de statue trouvé à Saqqarah⁽¹⁾, près de la pyramide de Zoser, rentre dans la donnée de cette tradition. La pierre calibrée, en effet, était utilisée avec parcimonie avant la III^e dynastie. Son emploi généralisé date du temps où Imhotep semble avoir dirigé les travaux royaux. On sait quel parti admirable en fut tiré. L'architecte de Zoser réalisa-t-il vraiment l'invention qu'on lui attribue ou sa mémoire bénéficia-t-elle de l'éclat d'un effort collectif? Il y a peu de chances qu'on le sache jamais. La beauté de la pyramide à degrés et de ses dépendances marque en tout cas un progrès indéniabie sur le passé. Elle n'a pu manquer de frapper l'imagination des anciens et de favoriser l'éclosion de légendes, dont il est difficile, maintenant, d'isoler le faux du réel.

Quoi qu'il en soit de la véracité matérielle de la tradition, ce que nous en savons me paraît justifier l'interprétation que j'ai cru pouvoir donner de . Le livre dont Imhotep passait pour être l'auteur n'avait pas de rapport direct avec le temple d'Edfou. Il fixait les règles générales de l'architecture religieuse dans l'ordre technique et rituel. Les Égyptiens n'ont pu croire, si portés qu'ils fussent au merveilleux, qu'Imhotep eût conçu, quelque trente siècles à l'avance, le plan du sanctuaire d'Horus tel que les Ptolémées l'ont édifié. Ils n'ignoraient pas, car ils en avaient sous les yeux le témoignage constant, combien il différait, par la clarté de son ordonnance et la cohésion de ses éléments, de ceux que leurs prédécesseurs avaient bâtis. La disposition de la partie du monument constituant le lieu saint proprement dit, l'appartement privé du dieu et de ses parèdres, s'inspire, il est vrai, d'une formule directive dont l'influence est également appréciable dans le plan des temples antérieurs. C'est probablement cet aménagement, observé avec plus ou moins de rigueur au cours des âges, que le livre attribué à Imhotep avait prescrit. Ptolémée X constate donc simplement, en faisant allusion à celui-ci, qu'il s'est montré respectueux de la tradition.

Il est question encore du même livre, ainsi que le remarque à juste titre M. Sethe, dans un autre passage de l'inscription précitée. La copie dont M. Sethe s'est servi, d'après J. de Rougé⁽²⁾, étant incomplète, je reproduis ici


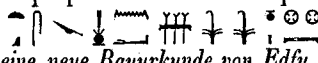
⁽¹⁾ B. GUNN, *Inscr. from the Step Pyramid site*, p. 192-193, fig. 10 et pl. I.

⁽²⁾ *Inscriptions et notices recueillies à Edfou*, t. II, pl. LXXXIX-XC.


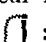
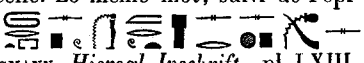
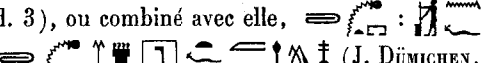
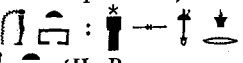
la mienne. Le discours, comme précédemment, est mis dans la bouche d'Horus. Le dieu, après avoir parlé du pronaos construit par Évergète II, énumère les travaux entrepris dans le temple par Ptolémée X :    « il a fait une cour avec des colonnes à son côté ⁽¹⁾ et un pylône devant elle, qui fend le ciel ⁽²⁾; il a enclos leur ⁽³⁾ couloir ⁽⁴⁾ d'un mur en forme de quadrilatère, en [belle pierre de grès], disposant leur plan au lieu où ils sont comme les avaient commencés les ancêtres, comme il est au grand plan de ce livre descendu du ciel au nord de Memphis ».


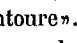
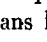
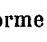
M. Seth^e considère que ce livre était probablement lu pendant la « fête de la vaillance », le 21 Méchir, parce qu'Imhotep figure dans le tableau du temple d'Edfou reproduisant un épisode de cette cérémonie ⁽⁵⁾. Il est impossible de

⁽¹⁾ Il s'agit du péristyle qui occupe trois des côtés de la cour.

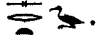

⁽²⁾ . Cf. l'image analogue employée à propos des deux obélisques du temple, qui  (BRUGSCH, *Über eine neue Bauurkunde von Edfu*, dans la *Zeits.*, t. XIII [1875], pl. II, 1. 34).


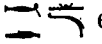


⁽³⁾ Le pronom se rapporte à la cour et au pronaos, mentionné auparavant.

⁽⁴⁾ H. Brugsch (*op. cit.*, p. 120) attribue à  le sens de « péristyle ». Il convient en effet à la galerie couverte qui occupe la cour sur trois de ses faces; mais ce n'est pas là, certainement, sa valeur réelle. Le même mot, suivi de l'épithète  :  (E. VON BERGMANN, *Hierogl. Inschrift.*, pl. LXIII, 1. 3), ou combiné avec elle,  (J. DÜMICHEN, *Altägypt. Tempelinschrift.*, t. I, pl. XCIX), ou, enfin, accompagné de  (H. BRUGSCH, *op. cit.*, p. 117), désigne, à Edfou, le couloir de ronde inclus entre le mur d'enceinte et le bâtiment principal du temple (Naos et Pronaos).

Il a une affinité évidente avec le verbe  « circuler, parcourir, faire le tour ». Étymologiquement,  doit signifier « ce qui entoure ». La distinction qui est faite entre le nom du péristyle de la cour et celui du couloir de ronde n'est pas fondamentale. Elle marque simplement, au point de vue rituel, le caractère particulier de l'un et de l'autre. Le premier, annexé à la cour, était livré, de même que celle-ci, au libre accès de la foule dans des cas déterminés, et, pour cette raison, ce n'était pas un lieu pur au sens absolu du terme. Le couloir de ronde, au contraire, faisait partie intégrante du temple proprement dit. Il était interdit au populaire. Les prêtres seuls y pénétraient dans l'exercice de leur ministère et on l'utilisait pour certaines cérémonies, entre autres la procession de la barque de Sokaris (cf. DÜMICHEN, *Altägypt. Tempelinschrift.*, t. I, pl. LXXXII, 13), d'où la qualification de « pur », , qui lui était conférée. La définition « der Umgang (als Raum im Tempel) » donnée par le *Wörterbuch* de MM. Erman et Grapow (t. I, p. 548) pour  (l'autre forme n'est pas citée) est insuffisante.

⁽⁵⁾ *Imhotep*, p. 17 et suiv.

se rallier à son opinion. Les paroles prononcées par le ou les officiants sont habituellement inscrites dans leur voisinage. C'est ce qui a lieu dans toutes les scènes du *Mythe d'Horus*, dont cette représentation fait partie. Un texte de quinze lignes est gravé à sa suite. Il comprend deux sections : l'une a trait au dépeçage de l'effigie de l'hippopotame, l'autre au gavage de l'oiseau . La première, qui seule nous intéresse, débute par un chant de victoire; puis l'animal typhonien est amené et mis en pièces par le sacrificateur, et l'on ajoute :  (1) « le lecteur en chef lui (2) chante ce livre le 21 Méchir ». Enfin, le sacrifice consommé, les prophètes et les divins pères entonnent en chœur un hymne d'allégresse : « Réjouissez-vous, femmes de Mendès! Horus a abattu ses ennemis; soyez joyeux, habitants d'Edfou! Har-Behouditi, dieu grand, seigneur du ciel, a abattu cet ennemi de son père Osiris. . . . » (3).


Tout cela est très clair. « Ce livre » est sans nul doute la formule prononcée en l'honneur du vainqueur de l'adversaire défait, par quoi débute l'inscription. L'adjectif démonstratif  ne peut se rapporter qu'au texte précédant  et nullement au « livre descendu du ciel au nord de Memphis », ou  , dont on ne trouve la mention dans aucun passage du *Mythe d'Horus*, mais seulement dans l'inscription dédicatoire du mur d'enceinte. Il est au reste invraisemblable que l'on ait récité, à l'occasion d'une fête commémorant le triomphe d'Horus, un traité relatif à l'aménagement du plan des temples.

É. CHASSINAT.

(1) Éd. NAVILLE, *Textes relatifs au mythe d'Horus*, pl. XI, l. 10.

l'hippopotame.

(3) Éd. NAVILLE, *op. cit.*, pl. XI, l. 11 et

(2) La forme pronominale  s'applique à

suiv.